



L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales

EDITORIAL

SOMMAIRE

- Page 2**
Conseils municipaux
- Page 3**
Elections
- Page 4**
Frelons asiatiques, Incivilités
- Page 5**
Toilettes, R.S.G, Moustiques
- Page 6**
Archives communales
- Page 7**
Expo photos, Bibliothèque, M.A.M, Tri
- Page 8**
AAPPMA, ACCA
- Page 9**
Foyer rural, Télécom
- Page 10**
Ecoles
- Page 12**
Patrimoine culinaire, Jeu, Solutions
- Page 13**
Le coin des professionnels
- Page 14**
Etat civil, Infos pratiques, Congés annuels

L'été est enfin là avec ses promesses de chaleur et de lumière faisant suite à un printemps plus que capricieux. Après des mois de grisaille et de routine, l'arrivée de cette saison ensoleillée ravive la gaieté et l'envie de se retrouver. Les fêtes de village s'installent et nous avons la chance d'avoir un «Foyer Rural» dynamique nous offrant de superbes moments en toute simplicité, avec pour seul but de nous divertir. Comme chaque année, la vogue aura lieu le premier week-end d'août avec son lot d'animations et son traditionnel repas ravioles. Le vide grenier, organisé par la société de pêche rythmera la journée du dimanche et une nouvelle fois attirera de nombreux exposants. La vie du village est l'oeuvre de tous, des bénévoles aux habitants en passant par les associations et commerçants.

Le premier semestre s'achève sur un bilan positif en terme de projets. Le quartier «Esprit village» arrive à son terme, la livraison des logements a été effectuée et l'ensemble est vendu à 70%. Les espaces verts viennent d'être rétrocédés à la commune, l'éclairage public et les mobiliers extérieurs sont à finaliser. Le 18 juin, la Maison d'Assistants maternelle nous a été livrée et les assistantes maternelles pourront débuter leur activité fin août. La société de chasse continue également d'oeuvrer sur la construction de leur local, les raccordements aux réseaux d'eau et d'électricité seront effectués pendant l'été. Petit bémol sur le travail de sécurisation et aménagement du sentier des gorges du Nan qui prend du retard, la DREAL (Direction

Régionale Environnement Aménagement Logement) nous demande des études complémentaires pour établir le cahier des charges. La fin d'année sera principalement consacrée au travail sur le Plan Local Urbanisme Intercommunale avec pour but de déterminer les surfaces potentiellement urbanisables. Enfin, fin juillet, nous rendrons hommage, par un dépôt de gerbe sur sa tombe à Ange Papineschi, qui sauva d'une déportation certaine, 13 habitants du village (voir article «Archives») entre le 20 juillet et 5 août 1944. Prochainement, le pont de la départementale 1532 dont il a été maître d'oeuvre lors de la construction, sera baptisé en son nom, en sa mémoire.

Le programme de fin de mandat reste chargé et très actif, mais la motivation reste de mise pour le développement du village.

L'été, souvent attendu avec impatience, représente bien plus qu'un simple congé.

Pour les enfants, c'est une période magique, avec ses grandes vacances, synonymes de liberté, de découvertes, l'occasion de se faire de nouveaux amis et de créer des souvenirs qui resteront gravés à jamais. Et pour nous adultes, c'est le moment idéal pour ralentir ce rythme effréné dominé par une surabondance d'informations et prendre le temps tout simplement. La pause estivale n'est pas un luxe, mais une nécessité.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Julien DOLIN, Conseiller municipal

Points évoqués lors du Conseil municipal du 13 mai 2024

I/ZAP Zone Agricole Protégée : modification du périmètre

Considérant le rapport d'enquête publique portant sur le projet de modification du périmètre de la Zone Agricole Protégée (ZAP) située sur les communes d'Izeron et de Cognin-les-Gorges ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- Approuve la modification du périmètre de la Zone Agricole Protégée d'Izeron et de Cognin-les-Gorges,
- Autorise M. le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

II/ Vente au public des livres retirés de la collection de la bibliothèque municipale de Cognin-les-Gorges

Monsieur le Maire rappelle que les bibliothèques, afin de garantir en permanence une offre et un service de qualité à leur public, sont amenées à retirer périodiquement ce qui peut nuire à la bonne apparence, à l'actualité et à la pertinence des collections présentées, dans le but de répondre aux besoins sans cesse renouvelés du public.

Il s'agit de retirer des collections, les documents :

- détériorés, abîmés et peu présentables,
- obsolètes et dont les informations sont dépassées,
- redondants (plusieurs exemplaires),
- devenus inadéquats aux besoins des utilisateurs (taux de rotation très faible).

Cette opération, dénommée le «désherbage», consiste :

- soit à détruire physiquement les documents (envoi au «pilon») si leur état ou leur obsolescence le justifie ;
- soit à retirer des documents des collections, en raison de leur redondance et de leur réédition.

Dans ce second cas, les documents «dés herbés» peuvent être donnés à des organismes à vocation sociale ou proposés à la vente.

Ne sont pas concernés par ces dons ou ventes, les documents sélectionnés en «fonds de recours», conservés en magasin, figurant au catalogue public et qui peuvent être empruntés par les usagers.

Les collections des bibliothèques appartiennent au domaine public et sont soumises à la réglementation en vigueur en ce qui concerne la désélection, la désaffectation et l'inaliénabilité.

Pour procéder au déclassement, la bibliothèque établit une liste des ouvrages retirés des collections.

La commune envisage de procéder, à l'occasion de manifestations, à une vente de livres.

Il s'agit pour la bibliothèque de :

- permettre au public d'acquérir à bas prix des documents destinés au pilon ;
- créer un évènement autour de la bibliothèque par le biais d'une opération de communication avec pour

objectif de resserrer les liens avec les publics et de toucher de nouveaux publics ;

Il est proposé d'adopter une délibération permanente autorisant le désherbage à la bibliothèque municipale. Le Conseil municipal, décide d'autoriser de façon permanente le désherbage à la bibliothèque municipale dans le cadre de la gestion courante de la bibliothèque

Points évoqués lors du Conseil municipal du 17 juin 2024

I / Signature du bail professionnel de la MAM

La commune de Cognin-les-Gorges, et plus globalement le secteur rive gauche de l'Isère voit décroître l'activité des assistantes maternelles : plus que trois assistantes maternelles sur la commune, dont deux âgées de plus de soixante ans.

Les services de garde collective du territoire de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté éprouvent des difficultés à répondre aux demandes des familles.

Les contraintes professionnelles des familles conduisent souvent celles-ci à avoir des besoins et horaires de garde d'enfants atypiques.

Du fait de la multiplicité de ces facteurs, la Caisse d'Allocation Familiale de l'Isère a identifié ce secteur comme prioritaire.

L'objectif de ce projet de réalisation d'une MAM sur la commune de Cognin-les-Gorges est de permettre l'installation de trois assistantes maternelles qui travailleraient en commun dans un même lieu, afin d'offrir une amplitude de plage horaire de garde plus large, et un accueil dans un cadre plus pensé et adapté que la maison personnelle qui fait office de lieu d'accueil habituellement. La CAF et la PMI encouragent ces évolutions.

Dans ce projet, on identifie deux acteurs : la commune qui sera promoteur et les trois professionnelles, indépendantes, mais regroupées en association pour le fonctionnement qui gèreront la Maison d'Assistants Maternelles.

En tant que promoteur, la commune se charge de la construction d'une maison adaptée à l'usage de la garde d'enfants, qu'elle louera ensuite aux professionnelles. La commune a eu l'opportunité de pouvoir acheter une maison individuelle dans le cadre d'un programme immobilier en cours sur le village, à proximité de tous les services (école, bibliothèque, commerces). Elle a fait travailler un architecte pour adapter la construction aux besoins des assistantes maternelles, avec les conseils de la Caisse d'Allocation Familiale et les services de la Protection Maternelle et Infantile, en charge de l'agrément de ces types de locaux.

Une fois ce local construit, il sera mis à disposition des assistantes maternelles dans le cadre d'un bail professionnel locatif.

Monsieur le Maire présente aux membres présents du Conseil municipal le projet de bail professionnel de la MAM, rédigé par Maître Lintanff, notaire à Saint Marcellin .

Le bail professionnel qui sera conclu avec l'association dénommée **La danse des petits pieds** ayant leur siège social à 72 rue de la Matinière 38470 Cognin-les-Gorges, porte sur un bien cadastré B 2188. Le bien concerné est un local professionnel en une maison d'assistante maternelle pour l'accueil de jeunes enfants comprenant:

- Au rez-de-chaussée : une pièce de vie avec espace cuisine, salle de bain/WC, bureau et espace psychomotricité
- Au premier étage : trois pièces à usage de dortoirs, une réserve/laverie et dégagement
- Un espace stockage de poussettes
- Un espace de stationnement composé de deux places de parking
- Un garage
- Jardin attenant

La durée du bail sera de six années entières et consécutives, le loyer annuel est fixé à sept mille cent vingt-huit euros (7128,00€) soit un loyer mensuel de cinq cent quatre-vingt-quatorze euros (594,00 €)

équivalent à la mensualité d'emprunt.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le projet de bail commercial annexé, autorise et charge Monsieur le Maire de signer le bail commercial avec l'association dénommée **La danse des petits pieds**.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des Conseils municipaux sur notre site : www.cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org, également consultables en Mairie.

RESULTATS ELECTIONS

Résultats Élections européennes du 09 juin 2024 : Commune de Cognin-les-gorges

Nombre d'inscrits : 492
 Nombre d'abstentions : 189
 Nombre de votants : 303
 Nombre de bulletins blancs : 4
 Nombre de bulletins nuls : 5
 Nombre d'exprimés : 294

Candidats	Nbre de voix
M . Léopold-Edouard DEHER-LESAINTE	0
M. Phillipe PONGE	0
Mme Marion MARECHAL	13
Mme Manon AUBRY	19
M. Jordan BARDELLA	93
Mme Marie TOUSSAINT	28
M. Nagib AZERGUI	0
Mme HélèneTHOUY	4
M. Olivier TERRIEN	0
Mme Caroline ZORN	0
Mme Valérie HAYER	44
M. Audric ALEXANDRE	1
Mme Marine CHOLLEY	0
M. Yann WEHRLING	1
M. François ASSELINEAU	2
M. Michel SIMONIN	0
M. Jean-Marc FORTANE	0
M. François-Xavier BELLAMY	20

Mme Nathalie ARTHAUD	0
M. Pierre LARROUTOUROU	0
M. Georges RENARD-KUZMANOVIC	0
Mme Selma LABIB	0
Mme Camille ADOUE	0
M. Florian PHILIPPOT	4
M. Edouard HUSSON	0
M. Pierre-Marie BONNEAU	0
M. Raphaël GLUCKSMANN	37
M. Charles HOAREAU	0
M. Jean LASSALLE	10
M. Francis LALANNE	0
M. Guillaume LACROIX	1
Mme Lorys ELMAYAN	0
M. Léon DEFFONTAINES	11
M. Gaël COSTE-MEUNIER	0
M. Jean-Marc GOVERNATORI	6
M. Hamada TRAORE	0
Mme Laure PATAS D'ILLIERS	0
M. Patrice GRUDE	0

**Résultats élections législatives du 30 juin 2024 :
1er tour Commune Cognin-les-Gorges**

Nombre d'inscrits : 491
 Nombre de votants 374
 Nombre de Bulletins blancs : 8
 Nombre de Bulletins nuls : 3
 Nombre d'exprimés : 363

Candidats	Nbre de voix
Mme Cécile BENE	120
Mme Elodie JACQUIER LAFORGE	116
Sandrine NOSBE	99
Héloïse BARADEL	22
Claude DETROYAT	4
Gaëlle OFFRANC-PIRET	2

**Résultats élections législatives du 07 juillet 2024 :
2ème tour Commune Cognin-les-Gorges**

Nombre d'inscrits : 491
 Nombre d'abstentions : 112
 Nombre de votants 379
 Nombre de Bulletins blancs : 60
 Nombre de Bulletins nuls : 6
 Nombre d'exprimés : 313

Candidats	Nbre de voix
Mme Cécile BENE	146
Sandrine NOSBE	167

FRELONS ASIATIQUES

La première campagne de piégage des frelons asiatiques s'est déroulée du 20 mars au 31 mai. Le premier succès fut la prise de conscience d'un très grand nombre d'habitants, les cinquante pièges mis à disposition par la commune ont tous trouvé preneurs sur les deux permanences. Le second est le résultat. Sur toutes les fiches (recensement de prises) rendues, nous avons pu compter 720 frelons asiatiques piégés pour 359 frelons européens. Ces chiffres démontrent l'importance de la situation et des actions, désormais devenues urgentes à mener.

Les données ont été envoyées sur le site FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes pour l'étude nationale. Une action qui ne demande pas un gros investissement et quelques minutes sur la semaine mais qui sauve des milliers d'abeilles..... Encore un grand merci à tous les participants. Pour rappel, si vous trouvez ou voyez un nid pendant l'été, n'oubliez pas de le signaler sur <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

INCIVILITES

Est-il légal d'allumer un feu dans son jardin ? Feuilles mortes, tonte de pelouse, branchages : ne les brûlez pas dans votre jardin !

Chaque Français génère environ 160 kg de déchets verts par an. Alors qu'il est interdit de les brûler dans le jardin, 15 % des foyers français ayant un jardin continuent à s'en débarrasser ainsi. D'autres solutions existent.

Brûler des déchets verts, ça pollue et c'est interdit par la Loi !

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

La Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est **désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans**

les incinérateurs. En cas de non-respect de la Loi, une contravention de **750 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal). Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020. Et ils ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers.



Sources : ADEME

RENOVATION DES TOILETTES PUBLIQUES

Le Conseil municipal a décidé de rénover l'intérieur des toilettes publiques de la place de l'Eglise. Les travaux ont débuté lundi 4 mars ils sont maintenant terminés et les toilettes sont ré-ouvertes depuis la fin du mois de mai. Le travail effectué est totalement satisfaisant. Fournir un équipement neuf et propre pouvait permettre d'espérer que les usagers en prennent soin, or il est regrettable de constater que ce n'est pas le cas et les toilettes sont souvent retrouvées le matin dans un état de saleté repoussant.



RADIO LOCALE

Application RADIO SUD GRESIVAUDAN

Une nouvelle application vient d'être mise en place par notre radio locale « RADIO SUD GRESIVAUDAN ». Cette application est l'outil indispensable pour se tenir au courant des actualités et événements locaux ainsi que les idées de sorties ou les bonnes adresses gastronomiques et de bien-être.

Venez la découvrir en scannant le QR code.

MOUSTIQUE TIGRE

CHECK LIST DES BONS GESTES

JARDINS PARTAGÉS

Pour limiter les nuisances du moustique tigre

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!



- JE VIDE**
1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX ACCUMULÉES
 - Coupelles, cache-pots
 - Gamelles pour animaux domestiques
 - Pieds de parasols et décorations de jardin
 - Pluviomètres
- JE COUVRE**
DE FAÇON HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILE ANTI-INSECTES À MAILLES FINES
 - Récepteurs d'eau de pluie ou cuves
 - Fûts divers

- JE RANGE**
À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES ARROSAGES
 - Outils de jardinage, brouettes
 - Seaux et arrosoirs, poubelles
 - Bâches
 - Mobilier de jardin
 - Cendriers

- JE JETTE**
TOUS LES OBJETS ABANDONNÉS DANS MON JARDIN, LIEUX PROPICES À LA PONTE
 - Réceptacles inutilisés
 - Encombrants
 - Pneumatiques usagés

- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile. Le sable humidifié abreuvera la plante et il n'y aura pas d'eau susceptible de permettre aux œufs de moustique d'éclore.
- Deux ou trois jours après une pluie, inspectez les extérieurs afin d'identifier les lieux où l'eau s'est accumulée et videz-les ou asséchez-les, car la présence d'eau peut permettre le développement des moustiques.
- Le tuyau d'alimentation assurant le remplissage des cuves, citernes et bidons doit s'arrêter quelques centimètres au-dessus des récipients et la toile anti-insectes venir recouvrir directement l'ouverture du contenant.
- Dès qu'il pleut, pensez à passer en revue cette check list.

💡 PENSEZ À EN PARLER ENTRE JARDINIERS



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

Ange Papineschi, ce nom ne vous est certainement pas inconnu, souvent entendu, lu ou raconté, cet homme forgea sa réputation avec un courage et une abnégation qui ont marqué les esprits.

Né à Sète le 19 avril 1887, il devint très jeune entrepreneur du BTP.

Le 13 novembre 1930, Ange travaille à Lyon quand il est soudain appelé, avec trois confrères, à la rescousse pour secourir soeur Blandine, qui, ensevelie sous les débris d'un immeuble effondré, criait à l'aide. Après sept heures d'efforts inouïs et au péril de leurs vies, ils réussirent à dégager la malheureuse. Edouard Herriot, alors maire de Lyon, présenta ces quatre hommes à la foule et les félicita publiquement sur le parvis de la cathédrale Saint-Jean. Ils reçurent le 8 octobre 1931 la médaille de bronze pour acte de courage et dévouement.

Durant la Seconde Guerre Mondiale, Ange habite à Cognin-Les-Gorges. Il est alors en charge de la construction du nouveau pont sur le Nan, plus grand, plus haut, plus large mais surtout si beau, avec ses pierres taillées sur cinq facettes. C'est proche de ce chantier justement, que va se dérouler un évènement inattendu. Un soldat allemand se déplaçant à moto, chuta en contre-bas de la route à proximité même de la construction. Ange aidé d'un habitant de la Tour ramenèrent le motard blessé au village.

Quelques temps plus tard, le 21 juillet 1944, les allemands arrivés la veille, procédèrent à une rafle de jeunes pour les déporter au STO, Service du Travail Obligatoire. Agés de 18 à 35 ans, ils sont envoyés sur Saint-Nazaire-en-Royans. Averti dans les plus brefs délais, Ange qui savait les allemands redevables pour avoir sauvé la vie d'un des leurs, enfourcha son vélo et partit à leur secours, accompagné de deux autres habitants du village. Mais le convoi de jeunes est déjà en route pour Valence. Ange décida de continuer son chemin pour cette ville. Sur place, il plaida la cause des malheureux, prétextant qu'il en avait besoin pour finir le chantier. Grâce à sa forte persuasion et son acte de bravoure lors du sauvetage du soldat, il obtint un laissez-passer et une libération des jeunes le 25 juillet. Trois jours plus tard, le 28 juillet, une seconde rafle eut lieu dans la commune et de nouveau Ange réitéra sa demande auprès des autorités allemandes.

Au total, treize jeunes furent sauvés d'une déportation certaine grâce au courage d'un homme.

Pour cela, mais également pour d'autres faits de résistance, Ange Papineschi, plus connu sous le nom de 'Papi' reçut le 6 avril 1948 la médaille d'argent première classe pour acte de courage et de dévouement. Il est inscrit au tableau d'honneur de la commune.

Ange repose au cimetière de Cognin-Les-Gorges.

photo (Ange Papineschi entouré des ses proches, habitants du village et Marcel Dolin Maire de l'époque, lors de sa décoration devant la mairie)



EXPOSITION : AU FIL DE L'EAU...

Une nouvelle exposition photos a été mise en place dans les rues de notre village. Cette année, pour la troisième saison, c'est la thématique de l'eau qui a été retenue comme fil conducteur de cette exposition. Sept amateurs de belles images ont participé à ce concours commun. Et nous tenons à les féliciter pour la qualité de leur travail. Ces illustrations mettent en valeur des éléments de notre patrimoine naturel, paysager et architectural, que chacun peut s'amuser à retrouver dans le village. L'exposition restera en place jusqu'à la fin du mois d'octobre, Nous vous invitons donc à venir découvrir ou redécouvrir les trésors de notre patrimoine.



BIBLIOTHEQUE

Des nouvelles de la bibliothèque
Amis lecteurs, l'été est arrivé et avec lui le temps des transats, du farniente et surtout le temps de lire le dernier polar ou bien un thriller bien palpitant ou encore un roman simple et agréable qui vous fera rêver. Pensez à venir faire votre choix à la bibliothèque (c'est gratuit) mais venez avant notre fermeture estivale. **La bibliothèque sera fermée du 7 au 29 août** (réouverture le vendredi 30 août). Nous vous rappelons que chaque adhérent peut réserver les livres sur le site www.pastheque.smvic.fr
Bonnes vacances à tous

M.A.M: MAISON D'ASSITANTES MATERNELLES

La commune a pris possession de la maison et a signé le bail de location avec les assistantes maternelles, l'ouverture est toujours prévue dans le courant du mois d'août.

L'équipe d'assistantes maternelles a signé des contrats avec des parents et elles nous font savoir qu'il reste des places libres.

Les trois assistantes maternelles sont :

- Céline Leroy tél : 0682068350
- Céline Blain tél : 0689421809
- Charlène Berruyer tél : 0610902506

Elles peuvent être également contactées par mail : ladansedespetitspieds@hotmail.com

TRI SELECTIF

Nouvelle organisation de tri des déchets à compter du 1^{er} juillet

1. À partir du 1er juillet, les papiers et les emballages devront être déposés ensemble dans les poubelles jaunes.
2. Transformation des poubelles : Les poubelles bleues seront progressivement transformées en poubelles jaunes. Si cette transformation n'est pas finalisée sur notre commune au 1er juillet, les usagers pourront quand même mélanger les papiers et emballages dans les poubelles jaunes ou bleues à partir de cette date.
3. Traitement des déchets : Les papiers et les emballages déposés dans les poubelles jaunes seront parfaitement triés dans le nouveau centre de tri TRIVALO38 à la Tronche, garantissant ainsi un recyclage optimal. Afin d'accompagner ces changements, la Communauté de Communes, procédera à une communication importante et régulière sur plusieurs mois.

Encore plus facile le tri !
aussi
Le papier c'est ici
Tous réunis dans le bac jaune
avec les emballages en plastique, métal et carton
en vrac, sans sac
DANS LE CONTENEUR JAUNE
PAPIERS & EMBALLAGES
Les emballages en carton, métal, plastique, les papiers, les journaux et les magazines
CITEO
À partir du 1^{er} juillet
www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Objectif Fête de la Pêche et 6^{ème} Vide grenier pour l'AAPPMA

Alors que les Ateliers Pêche Nature se poursuivent avec toujours autant d'enfants et d'animateurs encadrants et ce jusqu'à fin septembre, l'AAPPMA et son équipe de bénévoles se concentrent sur l'organisation de leur Fête de la Pêche et de leur 6^{ème} Vide grenier qui se dérouleront le dimanche 4 août durant la Fête du village.



**LES GORGES
DU NAN**
Cognin-les-Gorges

**DIMANCHE
04 AOÛT 2024**

VIDE - GRENIERS

Place de la Fontaine et de l'église
COGNIN LES GORGES (38470)



- ◆ Accueil des exposants à partir de 06h00
- ◆ Ouverture au public : de 07h30 à 17h.
- ◆ Animations : pêche à la truite dans la fontaine, tombola d'une truite trophée, simulateur de pêche...
- ◆ Restauration possible auprès des commerces du village et de la Bodega

Inscriptions et renseignements au 07.83.59.14.68
ou par mail : aappmacognin@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

ACCA

Vendredi 17 mai a eu lieu l'Assemblée Générale de l'ACCA du village dans la salle Albert Glénat. Une quarantaine de personnes étaient présentes et à l'écoute du bureau, présidé par Laurent Voiron. Etaient également présents deux représentants de la Fédération ainsi que Monsieur le Maire.

Après un bilan général de la saison écoulée et un rapport comptable, cinq propositions étaient à valider.

- Approbation des comptes
- Battue unique (plus qu'une équipe grand gibier)
- Bureau à six membres au Conseil d'Administration (trois apparavant)
- Prix des cartes sociétaires (augmentation de 70 à 80 euros)
- Election du nouveau bureau

Votées à bulletins secrets, toutes les propositions ont été validées à la majorité.

FOYER RURAL

Le Foyer Rural de Cognin-Les-Gorges a organisé une Marche Verte le 25 mai dernier dans la commune pour collecter les déchets et sensibiliser les concitoyens à préserver notre environnement.

Le 13 juillet a eu lieu la soirée moules frites sous le chapiteau. Franc succès pour cette avec 205 repas servis pour environ 285 kg de moules.

La traditionnelle vogue annuelle aura lieu du 2 au 4 août. Nous retrouverons la soirée «Blind test Karaoqué» le vendredi soir, puis le samedi le concours de pétanque, le bal mousse des kids, le bal mousse des jeunes et enfin le dimanche le Vide grenier (organisé par AAPPMA), le repas ravioles et pour clôturer cette belle fête, le feu d'artifice!

Plus d'informations à venir ..



Nous invitons **toutes les associations du Village** à nous contacter pour faire paraître leurs articles dans les prochaines parutions du journal isabelle.veyret38@gmail.com ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

TELECOMMUNICATION

Nouvelle antenne dans votre commune

Projet d'équipement de télécommunication sur la commune de Cognin-les-Gorges pour l'opérateur Orange.

Vous trouverez le dossier d'information élaboré et transmis conformément à la LOI n°2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques (publiée au JORF n°0034 du 10 février 2015), les réponses aux éventuelles questions que vous pourriez vous poser : ce qui est à l'origine de ce projet, les étapes qui vont conduire à sa réalisation et les données techniques de l'installation.

Comme pour toutes implantations d'antennes relais, Orange s'engage dans le cadre du présent projet à respecter les valeurs limites réglementaires d'exposition du public aux champs électromagnétiques. Pour accéder au dossier complet, rendez vous sur le site de la commune de Cognin-les-Gorges

<http://www.cognin-les-gorges.fr/.../1489-actualites.htm>

Dossier d'information

Nouvelle antenne dans votre commune



Code Site : 00082111H53-21
Adresse du site : Les Sellières
Commune : 38470 COGNIN-LES-GORGES
06/06/2024

***** IMPORTANT*****

Il est demandé aux parents des enfants nés en 2022 et 2023 de se signaler en mairie pour que l'on puisse avoir des effectifs précis pour les deux prochaines années parce que nous sommes à la limite pour une fermeture de classe.

Une ATE à Cognin-les-Gorges

Une Aire Terrestre Educative a été créée par les élèves de la classe de CE2/CM1. C'est un morceau de terrain que nous prête la Mairie et pour lequel nous devons prendre des décisions afin de l'aménager. Des intervenants du Parc du Vercors sont venus nous aider, ils s'appellent Océane et Stéphane.

Notre ATE se situe entre la station d'épuration et le Nan.

A la suite de nos conseils de la Terre, nous avons décidé d'installer des hôtels à insectes et de laisser une zone non fauchée. Pour les hôtels, nous avons eu la chance d'avoir l'aide de Thomas, Matthias et Philippe.

Merci de prendre soin de notre ATE.

Les élèves de l'école de Cognin-les-Gorges



Cette année, la classe de CM2 a participé au projet « **C'est chaud pour les Alpes** » avec le Parc Naturel Régional du Vercors.

Nous avons étudié l'impact du réchauffement climatique sur la migration des oiseaux. Ce projet s'est terminé par une sortie au Col du Rousset pour observer les vautours. Nous remercions Stéphane pour tout ce qu'ils nous a appris.



Nous avons également participé à un projet artistique avec Valentin Defaux qui nous a initiés au modelage. Nos œuvres ont ensuite été intégrées dans un espace numérique. Nous avons adoré ce projet avec Valentin. Toutes nos œuvres sont exposées à la Halle de Pont-en-Royans à partir du 13 juillet et vous pourrez aussi jouer au « jeu vidéo » que nous avons créé avec les autres classes.



En lien avec ce projet, nous avons aussi effectué une sortie vélo pour rejoindre nos correspondants de St Marcellin. Nous remercions l'association Roulavélo qui a aidé à l'encadrement ainsi que les adultes qui nous ont accompagnés lors des sorties.



RETROSPECIVE 2024

La classe de mer de l'école de Cognin les Gorges

En octobre 2023, nous sommes partis à Palavas-les-Flots pour une semaine de classe découverte au centre Le Grain de Sel.



Nous avons visité le Phare de La Méditerranée d'où nous avons la vue sur toute la ville. Nous avons fait un rallye photos pour découvrir le parc. Durant deux séances, nous avons

appris à faire du kayak de mer sur la lagune. Nous avons fabriqué des cerfs-volants de papier que nous avons fait voler sur la plage. Avec les laisse-de-mer, nous avons installé des œuvres en land-art sur le sable. Pour découvrir le port par groupe, nous avons mené une enquête auprès des différents acteurs du port.

C'était une belle découverte de passer toute une semaine loin des parents en collectivité. Les repas étaient

cuisinés sur place, c'était délicieux ! Tous les après-midi, nous allions goûter sur la plage ; nous pouvions ensuite jouer dans le sable et mettre les pieds dans

l'eau. Certains élèves ont trouvé un crabe. Les veillées étaient organisées par les animateurs, un soir nous sommes allés sur la plage observer les étoiles. Pour notre dernière soirée, les animateurs nous ont préparé une boum, avec de la musique, des déguisements et des bonbons !

C'était génial ! Nous espérons repartir !



Le rugby



Chaque jeudi de novembre et décembre 2023, pendant six séances, nous jouons au rugby. Nous avons été entraînés par Sevan, Norbert et

Mathis du club de Vinay. Les séances se passaient

dehors ou dans la salle des fêtes selon la météo. C'était un apprentissage ardu et intéressant.

Nous nous sommes préparés pour participer au tournoi inter-écoles de fin juin. Nous avons reçu des médailles pour récompenser notre participation au tournoi, ainsi qu'un tee-shirt et une glace ! C'était une belle découverte.

Un grand merci au club de rugby de Vinay qui a financé toutes ces interventions et notre participation au tournoi.

Les sorties ski de fond



Chaque lundi de janvier, nous avons fait du ski de fond dans la zone nordique des Coulmes. Nous étions répartis en groupe de niveau, des moniteurs ou des maîtresses

s'occupaient de nous. La neige était au rendez-vous et nous avons tous bien progressé à ski. A midi, nous pique-niquions ensemble sous le auvent ou dehors. Nous nous sommes bien amusés durant ces sorties.

Le projet musique

Cette année, nous avons préparé un spectacle de chant. Il s'agissait de l'opéra pour chœur d'enfants : « Nous n'irons pas à l'opéra » de Julien Joubert. Chaque lundi, nous apprenions des chansons et des textes avec Régis Peyre, intervenant musique de la communauté de communes. C'était beaucoup de travail de mémoriser toutes les paroles, de chanter juste et de bien suivre notre chef de chœur.

Lors des dernières répétitions, des musiciens sont venus pour nous accompagner.

Le jeudi 30 mai, nous sommes allés au Diapason pour présenter notre spectacle aux parents. La chorale de l'école de musique chantait avant nous, ils chantaient bien ! Nous étions très impressionnés de chanter devant un public si nombreux, nous avons chaud sous la lumière des projecteurs !

Le spectacle était magnifique, nos parents étaient très fiers de nous.



Les élèves de l'école de Cognin-les-gorges ont chanté sur la place de la vieille Eglise, le 24 juin pour la fête de la musique.

Tarte à la tomate

Pour la pâte :

- 1 kilo de farine (cela fait deux moules)
- 1 œuf
- 1 sachet de levure chimique
- 1 verre d'eau tiède (25cl)
- 1 verre d'huile (25cl)

Pour l'appareil :

- Tomates coupées en rondelles
- Moutarde
- Gruyère râpé
- Miettes de fromage bleu (roquefort, Sassenage, ...)
- Herbes de Provence
- Huile d'olive



Ajouter l'œuf et le diluer.

Ajouter la farine.

Former une boule.

Laisser reposer la pâte une petite demi-heure.

Partager la pâte en deux.

L'étaler sur un plan de travail et fonder un moule chemisé de papier sulfurisé.

Piquer le fond de tarte avec une fourchette.

Badigeonner le fond de tarte avec de la moutarde.

Ajouter sur le dessus le gruyère râpé.

Mettre les tomates coupées en rondelles.

Parsemer les miettes de fromage bleu

Souffler les herbes de Provence.

Ajouter un peu d'huile d'olive sur le dessus de la tarte.

Enfourner 30 minutes à 180°

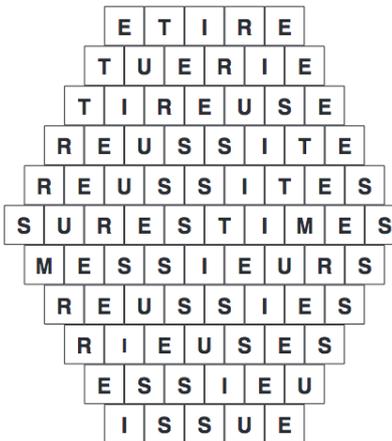
Cette tarte se déguste tiède ou froide Bon appétit

Recette :

Dans un saladier, mettre le verre d'huile et le verre d'eau tiède et mélanger le sachet de levure.

Recette de Bernadette Vehier

SOLUTION JEU N°78



SOLUTION

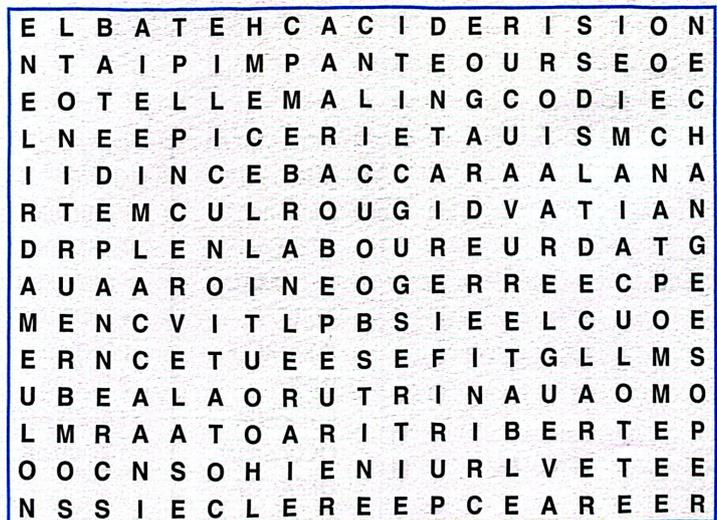


JEUX

Polygone à dix côtés.

ACCALMIE	DECLARER	LACS	POMMEE
ACHETABLE	DENTAIRE	LAMELLE	PURIFIER
ACIDE	DEPANNER	LUNETTE	RAIE
AMIE	DERISION	MADRILENE	REPOSEE
AVEUGLER	DOCILITE	MALIN	RETABLE
BACCARA	EBRANLER	MEULON	ROUGI
CACHET	ECHANGE	OBSTINE	SERTIE
CERVELAS	EPEURER	OURSE	SIECLE
CHAUSSEE	EPICERIE	OUTILLE	SOMBRE
COTATION	EVASION	PATAUGE	SOURI
CRINIERE	GARDER	PIAT	TANCE
CULOTTE	LABOUREUR	PIMPANTE	TONITRUER

Solutions dans le prochain numéro



Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

isabelle.veyret38@gmail.com ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

Vanessa REBBOAH
Assistante Maternelle Agréée

06 43 35 17 99

199 Rue St Joseph - 38470 Cognin-les-Gorges

ARGOUD MARIE-CLAUDE
15 lot la tour 38470 Cognin-les-Gorges, **Assistante Maternelle Agréée** 0476386136 ou 0610173103

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile sur RDV

Carine JANNON
Crystel VALENTIN
Jean-François OFFRET
06.31.63.53.41

SOPHROLOGIE

Ag

AURELIE GUMONIER
SOPHROLOGUE ei

En toute simplicité, apprenez à relever les défis du quotidien.

Certifiée RNP
Secteur Sud-Grésivaudan
Ou en visioconférence
0766453727
aurelie.gumonier.sophrologue@gmail.com
<https://aurelie-sophro-isere.fr>



COMMERCANTS

BAR - RESTAURATION RAPIDE - PRESSE - LOTO

BACHOP'S
BAR

04-76-38-94-70

Bachops-bar@hotmail.com

Bachop's Bar



17 rue la trainière 38470 Cognin les Gorges



Épicerie de Cognin Les Gorges

04.76.64.19.06

Fournier Fabien
Portable 06.45.42.30.83
Facebook Épicerie de cognin

TRAITEUR

LAURENT VOIRON TRAITEUR

PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PASSION

117 rue de chaponnière
38470 COGNIN LES GORGES
Tél: 06 19 54 48 65
04 76 36 19 78

Mail: voiron.traiteur@hotmail.fr

TOUT REPAS
NOTRE SPÉCIALITÉ: LES BUFFETS À THÈME
VOTRE MARIAGE SUR MESURE

ART FLORAL

Ateliers floraux | Créations

L'Atelier de
Dame Nature



À Cognin-les-Gorges
Emeline : 07 82 81 02 03

[l_atelier_de_dame_nature](https://www.instagram.com/l_atelier_de_dame_nature)

Initiez vous à l'art floral et repartez avec votre création.

Je serai là pour vous guider et vous faire part de ma passion de créer. Un anniversaire, une soirée entre amis, un EVJF ou un simple moment de détente rien que pour vous... Pensez à

L'Atelier de
Dame Nature

Découvrez mon univers végétal et bucolique à travers mes créations.

Au plaisir de créer avec/pour vous

Emeline

Coiffure à domicile

Tarifs :

Shampooing brushing 20/30€

Shampooing coupe brushing 30/40€

Shampooing coupe couleur brushing 60/70€

Shampooing coupe mèches brushing 100/130€

Shampooing permanente coupe brushing 70/80€

Épilage brésilien 120/180€

Coupe hommes 20€

Soins bobeux 80/100€

Junior jusqu'à 10 ans 15€

Soins offert pour toutes prestations

Un supplément peut être appliqué selon la longueur et l'épaisseur des cheveux

PRODUITS REGIONAUX

LA FERME RODET
38470 Cognin-les-Gorges

06 70 27 80 21

06 23 97 00 29

ent.rodet@gmail.com



Noix et huile de noix
Viande de bœuf et de veau
Fromage de chèvre

VENTE DIRECTE

ETAT CIVIL

MARIAGES



Kevin GARRIGUES et Sindy ESCANEZ le 11 Mai 2024, rue Saint Joseph



INFOS PRATIQUES

Horaires ouverture Mairie au public

Du mardi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h

04 76 38 31 31

Horaires Bureau de poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h45 à 11h et 14h à 15h30

Samedi : 9h à 11h

(Fermé le mercredi)

Tel : 04 76 38 31 00

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mardi et Vendredi 16h à 19h

Contact location Salle des fêtes

Laëtitia MALANDRINO : 06 31 86 56 07

Contact Paroisse

Marie-Pierre VEYRET : 04 76 38 54 12

(répondeur) ou 07 87 66 15 53.

Horaires d'ouverture déchèterie de Vinay

lundi, mercredi et vendredi

9h à 12h et de 13h30 à 18h

mardi et jeudi de 13h30 à 18h

le samedi de 9h à 18h

CONGES ANNUELS D'ETE

Secrétariat de Mairie

Fermeture annuelle :

du 01/08/24 au 19/08/24

Bureau de poste

Fermeture annuelle :

du 29/07/24 au 18/08/24

Bibliothèque

Fermeture annuelle :

du 07/08/24 au 29/08/24

Le prochain bulletin municipal, l'écho des Gorges, paraîtra en **SEPTEMBRE 2024. Professionnels, Particuliers, Associations et annonceurs doivent faire parvenir leurs articles avant le **3 SEPTEMBRE 2024****

L'écho des Gorges
Bulletin d'informations
municipales
Mairie de Cognin-les-
Gorges
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax
04.76.64.08.32
mairie.cognin-les-
gorges@wanadoo.fr
Directeur de Publication
Patrice FERROUILLAT
Rédacteur en Chef
Sophie BOREL
Illustration, photos
Isabelle VEYRET,
Geoffrey GIRARD,
Service Communication
Yolaine WINGERTER
Comité de Rédaction
Sophie BOREL,
Julien DOLIN
Geoffrey GIRARD
Valérie SIMOENS
Bernard TARRADE
Nathalie VEHIER
Isabelle VEYRET
Marie-Pierre VEYRET
**Ont participé à ce
numéro**
Les associations de
Cognin-les-Gorges,
**Ne pas jeter sur la voie
publique**
**Tirage à 330 exem-
plaires.**